



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-020-2025-03

PUBLIÉ LE 11 MARS 2025

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris -Secrétariat général aux moyens mutualisés / Service des ressources humaines

IDF-2025-03-10-00009 - Arrêté du 10 mars 2025 modifiant l'arrêté préfectoral IDF-2023-03-02-00001 portant désignation des membres du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Ile-de-France,  préfecture de Paris (3 pages)

Page 3

IDF-2025-03-10-00010 - Arrêté du 10 mars 2025 modifiant l'arrêté préfectoral IDF-2023-03-24-00011 du 24 mars 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris (3 pages)

Page 7

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris -Secrétariat général aux
moyens mutualisés

IDF-2025-03-10-00009

Arrêté du 10 mars 2025 modifiant l'arrêté
préfectoral IDF-2023-03-02-00001 portant
désignation des membres du comité social
d'administration de proximité de la préfecture
de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris

Arrêté du 10 mars 2025

modifiant l'arrêté préfectoral IDF-2023-03-02-00001 portant désignation des membres du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

**Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris
Commandeur de la légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté préfectoral IDF-2023-03-02-00001 du 2 mars 2023 modifié portant désignation des membres du comité social d'administration (CSA) de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

Vu le courriel en date du 21 février 2025 transmis par M. Thierry Duclos faisant état de la démission de son mandat en sa qualité de membre élu du comité social d'administration au titre du syndicat FO Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur ;

Vu le courriel en date du 25 février 2025 transmis par Mme Laurence Galmiche formalisant la démission de son mandat en qualité de membre élu du comité social d'administration au titre du syndicat FO Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur ;

Sur désignation du syndicat FO Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur en application des dispositions de l'article R 252-26 du Code Général de la Fonction Publique ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 2 mars 2023 susvisé est modifié par les 1^o et 2^o ci-après du présent article :

1^o Le douzième alinéa relatif à la désignation d'un membre titulaire représentant du personnel au titre de FO PREFECTURE ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR, est remplacé par l'alinéa suivant :

« - M. Jean-Claude PUCIARELLI »

2^o Le vingt-troisième alinéa relatif à la désignation d'un membre suppléant représentant du personnel au titre de FO PREFECTURE ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR, est remplacé par l'alinéa suivant :

« - Mme Sandrine DEVEUVE ».

Article 2

La liste des représentants du personnel au sein du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté, et des dispositions de l'arrêté préfectoral IDF-2023-03-02-00001 du 2 mars 2023 portant désignation des membres du comité social d'administration (CSA) de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, figure en annexe du présent arrêté pour information.

Article 3

Le préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 mars 2025

Pour le préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de
Paris et par délégation

Le préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés de
la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de
Paris

Signé

Stéphane BRUNOT



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe de l'arrêté modifiant l'arrêté préfectoral IDF-2023-03-02-00001 portant désignation des membres du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

La liste des représentants du personnel au sein du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté, et des dispositions de l'arrêté préfectoral IDF-2023-03-02-00001 du 2 mars 2023 portant désignation des membres du comité social d'administration (CSA) de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité social d'administration susmentionné :

Membres titulaires

Au titre du SAPACMI-UATS-UNSA

- M. Christophe JOLY-LEITE
- Mme Khadija GAMRAOUI
- M. François FIEMS
- Mme Rahima GHENAIM

Au titre de la CFDT

- M. Philippe ATANGANA
- Mme Sélia Laure WINCKLER

Au titre de FO PREFECTURE ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

- M. Jean-Claude PUCCIARELLI

Membres suppléants

Au titre du SAPACMI-UATS-UNSA

- Mme Nadia TALCONE
- Mme Dalila MANSOURI
- Mme Gina ZOZOR
- Mme Aline ADONAI

Au titre de la CFDT

- M. Livier MARC-MANSUY
- M. Mohamed TAÏR

Au titre de FO PREFECTURE ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Mme Sandrine DEVEUVE

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris -Secrétariat général aux
moyens mutualisés

IDF-2025-03-10-00010

Arrêté du 10 mars 2025 modifiant l'arrêté
préfectoral IDF-2023-03-24-00011 du 24 mars
2023 portant désignation des membres de la
formation spécialisée du comité social
d'administration de proximité de la préfecture
de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

Arrêté du 10 mars 2025

modifiant l'arrêté préfectoral IDF-2023-03-24-00011 du 24 mars 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris
Commandeur de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté IDF-2023-03-02-00001 du 2 mars 2023 modifié portant désignation des membres du comité social d'administration (CSA) de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n°IDF-2023-03-24-00011 du 24 mars 2023 modifié, portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

Vu les courriels de démission de leur mandat en qualité de membres élus du comité social d'administration au titre du syndicat FO Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur, transmis par M. Thierry Duclos et Mme Laurence Galmiche en date respectivement des 21 et 25 février 2025 ;

Sur désignation du syndicat FO Préfecture et des Services du Ministère de l'Intérieur, en application des dispositions de l'article R 252-11 du code général de la Fonction Publique ;

Arrête :

Article 1^{er}

A l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 24 mars 2023 susvisé, les 12^e et 23^e alinéas relatifs à la désignation du membre titulaire et du membre suppléant au titre de FO PREFECTURE ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR sont ainsi rédigés :

« - M. Jean-Claude PUCCIARELLI

- Mme Sandrine DEVEUVE »

Article 2

La liste des représentants du personnel de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté, et des dispositions modifiées de l'arrêté du 24 mars 2023 précité, figure en annexe du présent arrêté pour information.

Article 3

Le préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 mars 2025

Pour le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris et par délégation

Le Préfet, secrétaire général aux moyens
mutualisés de la préfecture de la région d'Île-
de-France, préfecture de Paris

Signé

Stéphane BRUNOT

Annexe de l'arrêté modifiant l'arrêté préfectoral n° IDF-2023-03-24-00011 du 24 mars 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

Liste des représentants du personnel de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté, et des dispositions modifiées de l'arrêté du 24 mars 2023 n° IDF-2023-03-24-00011 du 24 mars 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

En qualité de membres titulaires

Au titre du SAPACMI-UATS-UNSA

- Mme Khadija GAMRAOUI-AMAR
- Mme Dalila MANSOURI
- Mme Rahima GHENAIM
- Mme Aline ADONAI

Au titre de la CFDT

- M. Philippe ATANGANA
- Mme Sélia Laure WINCKLER

Au Titre de FO PREFECTURE ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

- M. Jean-Claude PUCCIARELLI

En qualité de membres suppléants

Au titre du SAPACMI-UATS-UNSA

- Mme Gina ZOZOR
- Mme Rabia EL ABID
- Mme Nora ATTAHI
- M. Serge NDOUMBE TANGA

Au titre de la CFDT

- M. Mohamed TAIR
- Mme Frédérique RENAULT

Au titre de FO PREFECTURE ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Mme Sandrine DEVEUVE «